



Arts, lettres et langues, mention Direction de projet ou d'établissement culturel

# Ingénierie de la culture et de la création

Master — MR15801A

Le master est ouvert uniquement en M2, en formation continue et en présentiel au Cnam Paris. La culture et la création représentent plus 600 000 emplois en France. Derrière ce chiffre se trouvent des lieux culturels, des œuvres, des artistes, des créateurs, mais aussi toutes celles et ceux qui les accompagnent dans l'administration et le management, la programmation et le commissariat, la production, la technique, la conservation, la médiation et la politique des publics, la communication et dont les missions consistent à faire en sorte que les projets se réalisent et touchent les publics.

## Objectifs

- ♦ Former des professionnels de la culture en capacité de concevoir et diriger des projets et des lieux culturels et artistiques.
- ♦ Favoriser, notamment par l'initiation à la recherche et à la conduite de projet, une démarche réflexive sur la pratique professionnelle et l'écosystème professionnel de la culture, dans un contexte de profondes mutations du secteur.
- ♦ Sensibiliser aux impacts du et sur le secteur culturel et de la création des crises écologiques et des mutations numériques.
- ♦ Accompagner la transformation des lieux culturels à travers une réflexion sur les évolution du travail, de la gouvernance, de l'action publique, des modèles économiques, des modes de production et des formes artistiques.
- ♦ Aborder les enjeux démocratiques majeurs posés par les droits culturels et la diversité, en tenant compte des mutations actuelles de la société.

## en bref

**Candidature** Avant le 10 juin | réponse début juillet

**Tarifs 2025-2026** Individuel : 1 300€  
Tiers financeur : 4 600 €

**Modalités d'évaluation** Contrôle continu par unité d'enseignement | évaluation collective individualisée sur le projet | mémoire

**Lieu** Centre Cnam Paris (uniquement en présentiel)

**Modalité** Formation continue | cours du soir et le vendredi

**Durée** 1 ou 2 ans

**Responsable de la formation** Lucie Marinier – professeure du Cnam titulaire de la chaire d'ingénierie de la culture et de la création

## Points forts de la formation

- ◆ Enseignements assurés à parité entre enseignants-rechercheurs spécialistes des questions culturelles et professionnels du secteur.
- ◆ Cas pratiques et visites.
- ◆ Projet culturel collectif poursuivi sur l'année en lien avec un partenaire culture.
- ◆ Initiation à la recherche.
- ◆ Cours en soirée et le vendredi, compatibles avec une activité professionnelle.
- ◆ Possibilité de faire le master sur deux ans.
- ◆ Éligible au compte personnel de formation et aux financements de la formation professionnelle.
- ◆ Possibilité d'une convention de stage (non obligatoire).

## Publics visés

- ◆ Professionnels et futurs professionnels de la culture, de la création et du patrimoine.
- ◆ Artistes et créateurs (designers, architectes, etc.).
- ◆ Urbanistes, professionnels de la RSO, de l'ESS, chargés de développement territorial, de projets touristiques ou de politiques publiques souhaitant disposer de compétences spécifiques dans le champ de la culture et de la création.
- ◆ Titulaires d'un M1 ou équivalent.

## Programme du M2

UE	intitulé cours	ECTS
<b>Cours du soir — mardi et jeudi</b>		
CCE114	Culture et espace public, nouveaux lieux culturels	6
CCE115	Numérique et intelligence artificielle : théories, actualité et pratiques dans le champ culturel	6
CCE240	Transitions écologiques et sociétales du secteur culturel	6
CCE241	Diversité des publics et de la création, actualité des arts et de la culture	6
<b>En journée — vendredi</b>		
CCE242	Institutions, droit et gestion de la culture	6
CCE243	Méthodologie du mémoire et initiation à la recherche dans les champs de la culture et de la création	4
CCE124	Construire un projet artistique, projet collectif en situation professionnelle	10
UAIP13	Mémoire	10
ANG330	Anglais professionnel	6

le cnam



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
**ACTIONS DE FORMATION**  
**BILANS DE COMPÉTENCES**  
**ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE**  
**ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE**



## EPN16 - Ingénierie culture et création

### Contact

Laurent Bichaud  
[ingenierie-culture@lecnam.net](mailto:ingenierie-culture@lecnam.net)  
 2 rue Conté, Paris 3<sup>e</sup>

**Informations et candidatures**  
[innovation.cnam.fr](http://innovation.cnam.fr)  
 (rubrique culture et création)

# Culture et création en mutation

**Certificat de spécialisation — CS11400A**

Diplôme d'établissement en formation continue, niveau 7

Les écosystèmes de la culture, de la création et du patrimoine connaissent des mutations profondes : impacts et participation de la culture à la redirection écologique, mutations numériques, évolution des formes de l'art, nouveaux enjeux concernant la place des artistes, participation des citoyens, essor des projets culturels en espace public, transformations des lieux culturels. Ces transitions concernent le travail, la gouvernance, l'action publique, les modèles économiques, les modes de production et les formes artistiques. Elles posent, à travers les droits culturels et l'enjeu de la diversité, des questions démocratiques majeures. Elles sont bien souvent prémonitoires ou révélatrices des mutations en cours dans l'ensemble de la société.

## Publics visés

- ◆ Professionnels et futurs professionnels de la culture, de la création et du patrimoine dans le secteur public comme le secteur privé, désireux d'intégrer une dimension d'analyse à leurs pratiques professionnelles, et qui visent l'acquisition de compétences nécessaires, notamment en termes de méthodologies, à l'appréhension des transformations du champ professionnel.
- ◆ Artistes et créateurs (ex : designers, architectes).
- ◆ Urbanistes, professionnels de la responsabilité sociétale et écologique, de l'économie sociale et solidaire, chargés de développement territorial, de projets touristiques ou de politiques publiques souhaitant disposer de compétences spécifiques dans le champ de la culture et de la création.
- ◆ Titulaires d'un M1 ou équivalent.

## Points forts de la formation

- ◆ Qualification reconnue, par le biais d'un diplôme du Cnam.
- ◆ Enseignements assurés à parité entre enseignants-rechercheurs spécialistes des questions culturelles et professionnels du secteur.
- ◆ Cas pratiques, nombreuses rencontres de professionnels et visites.
- ◆ Cours 2 soirs par semaine et quelques samedis : compatible avec une activité professionnelle.
- ◆ Le parcours peut être effectué en deux ans.
- ◆ Constitue un bloc de compétence du M2 Ingénierie de la culture et de la création (MR15801A), les deux autres blocs du master pouvant être pris sur une deuxième année.
- ◆ Finançable au titre de la formation professionnelle (par le CPF notamment).
- ◆ Possibilité de convention de stage.

## en bref

### Conditions d'obtention du diplôme

Après validation des quatre unités d'enseignement (UE) qui le constituent.

**Tarifs 2025-2026** Individuel : 207€ par UE de 6 crédits | Tiers financeur : 1 035€ par UE de 6 crédits

**Lieu** Centre Cnam Paris

**Modalités** Cours du soir

### Responsable de la formation

Lucie Marinier – professeure du Cnam titulaire de la chaire d'ingénierie de la culture et de la création

## Programme

UE	intitulé cours	ECTS	
<b>Partie</b>			
CCE114	Culture et espace public, nouveaux lieux culturels	6	<p>Cette unité d'enseignement (UE) vise à familiariser les élèves aux différentes approches et corpus en matière d'art et de culture dans l'espace public, qu'il s'agisse du patrimoine ou de la création. L'UE vise également à appréhender les évolutions récentes et nouvelles formes de lieux culturels ou de projets : tiers lieux, urbanisme culturel.</p>
CCE115	Numérique et intelligence artificielle : théories, actualité et pratiques dans le champ culturel	6	<p>Cette unité d'enseignement (UE) est consacrée au numérique dans le champ culturel. Un focus spécifique est mis sur l'intelligence artificielle (IA), en croisant approches théoriques et pratiques, pour appréhender les enjeux techniques, éthiques, économiques, politiques et juridiques. L'UE examine les nouvelles formes de création, de production, de diffusion, de médiation des œuvres et projets culturels. Un focus particulier est également mis sur les mutations des industries culturelles et créatives, les modèles économiques émergents (start-ups, incubateurs).</p>
CCE240	Transitions écologiques et sociétales du secteur culturel	6	<p>Cette unité d'enseignement (UE), l'une des premières créées en France consacrées à ces questions, traite des enjeux artistiques et patrimoniaux en lien avec la question écologique et de l'écoresponsabilité dans le champ de la culture et de la création. La culture est en première ligne de la mutation indispensable en matière d'écoresponsabilité. Au-delà de l'impact écologique du secteur et des méthodes pour le réduire, les artistes, les créateurs et les ingénieurs culturels participent à un nouvel espace symbolique pour traduire les transitions, qu'il s'agisse de la question écologique ou d'autres enjeux de société. L'UE vise aussi à développer les compétences des élèves en matière d'écoconception et de construction de projets globaux de redirection écologique.</p>
CCE241	Diversité des publics et de la création, actualité des arts et de la culture	6	<p>Cette unité d'enseignement (UE) a pour objectif, pour les professionnels de la culture en formation, de maîtriser les enjeux des publics, de la diversité et du rôle démocratique de l'art et de la culture, à travers une compréhension de l'actualité des arts et de la création : études de cas, acteurs, écosystèmes et acquisition d'outils méthodologiques.</p>

## EPN16 - Ingénierie culture et création

### Contact

Laurent Bichaud  
[ingenierie-culture@lecnam.net](mailto:ingenierie-culture@lecnam.net)  
 2 rue Conté, Paris 3<sup>e</sup>

**Informations et candidatures**  
[innovation.cnam.fr](http://innovation.cnam.fr)  
 (rubrique culture et création)

**le cnam**



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
**ACTIONS DE FORMATION**  
**BILANS DE COMPÉTENCES**  
**ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE**  
**ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE**

